

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
04 13 31 39 27

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 15 DECEMBRE 2017
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

OBJET : Budget primitif 2018 : Délégation Anciens combattants

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Anciens combattants, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objectif de présenter la politique liée à la délégation «Anciens combattants » au titre de l'exercice 2018.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'une des politiques volontaristes du Département, et recoupe un certain nombre de réflexions menées dans le cadre des Etats Généraux de Provence, en particulier pour ce qui concerne la promotion des valeurs civiques sur nos territoires.

La délégation «Anciens combattants» accompagne, depuis de nombreuses années, les associations d'anciens combattants. Cette aide permettait initialement de soutenir différentes manifestations de commémoration.

La délégation s'est par la suite orientée de manière significative vers un partenariat au bénéfice de projets visant à mieux comprendre les causes et conséquences des conflits.

Les objectifs de cette délégation ont été renforcés ces dernières années, en particulier à travers la mise en place d'actions pédagogiques dans les collèges autour du travail de mémoire, et le soutien à des projets s'inscrivant dans des valeurs humanistes.

Le Département soutiendra activement les associations d'anciens combattants en 2018 de manière à permettre aux jeunes d'être sensibilisés aux valeurs de la République. Les actions seront menées en particulier en collaboration avec les collèges et les associations de souvenir.

Les associations d'anciens combattants seront ainsi encouragées à poursuivre leur mission d'éducation à la citoyenneté et de travail de mémoire, avec pour objectif une meilleure connaissance de l'histoire de notre pays et transmission d'un esprit de résistance à toutes les formes de barbaries.

En conséquence, seront mis en œuvre, sur cet exercice, un programme d'aide au fonctionnement des associations pour leur permettre de consolider leurs projets de partenariat et l'organisation de

leurs manifestations, ainsi qu'un programme d'investissement ayant vocation à répondre aux structures porteuses de projets relatifs à la restauration de lieux de mémoire, liés aux différents conflits ou aux monuments et sites dédiés à l'histoire de la Résistance.

2018, marquera l'entrée dans ce dispositif des associations de Harkis, permettant ainsi une meilleure visibilité de leur action et de leur histoire passée.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL